

SEANCE DU 1^{er} MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le premier mars à vingt heures, le conseil municipal de St Léonard en Beauce, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de St Léonard avec port du masque, sous la présidence de Monsieur Yves Chantereau.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents : Chantereau Y Salvat-Martineau M Le tourneux I Rey JP V Sanchez M Mérigot I Lesage B Landas M Bouteiller M Lesieux L Leger N

Absents excusés : O Gault P Costil D Duran T Blanvillain

Présence de Madame Emmanuelle Viora, correspondante de la Nouvelle République

CITYPARK – ECLAIRAGE SOLAIRE Consultation des entreprises :

La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis de la consultation faite auprès de huit entreprises pour les travaux de création d'un citypark avec éclairage solaire aux abords. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Benoît Lesage qui a analysé les offres Citypark et de l'éclairage solaire. Des compléments d'informations doivent être demandés aux entreprises.

De ce fait le conseil municipal se réunira le Mardi 8 Mars 2022 à 19h pour décider des entreprises à retenir.

JARDIN PARTICIPATIF :

Avant de donner la parole à Monsieur Benoît Lesage qui s'occupe également du dossier Jardin Participatif, Monsieur le Maire le remercie d'avoir fait « une bonne affaire » en ayant entrepris la commande de l'abri de jardin.

Monsieur Benoît Lesage explique

- qu'une demande de devis est en cours pour le socle de l'abri
- s'occuper d'acheter des récupérateurs d'eau à poser à côté de l'abri
- avoir passé une commande de bois pour la fabrication des carrés potagers

STATION DE LAVAGE A MARCHENOIR :

A propos de la construction d'un mur anti-bruit, Monsieur le Maire donne le compte-rendu de ses échanges avec le président de la CCBVL, Monsieur Pascal Huguet, et également avec le maire de Marchenoir, Monsieur Julien Catala. Discussion au sein du conseil municipal à propos du financement du mur, de la situation financière de la CCBVL, des conséquences en cas de fermeture de la station de lavage.

M.A.M. :

Monsieur le Maire indique qu'à ce jour, il n'y a rien de concret dans l'avancement du dossier MAM.

GESTION DU PERSONNEL :

Monsieur le Maire informe le conseil que

- Monsieur Mickaël Lefebvre renouvelle pour une année sa mise en disponibilité pour création ou reprise d'entreprise.
- Une réunion est prévue avec Monsieur Olivier Gault et Monsieur Jonathan Deruytère pour le renouvellement de son contrat unique d'insertion pendant la mise en disponibilité de Mr Lefebvre.

Le conseil municipal est favorable pour accorder une prime à Monsieur Jonathan Deruytère.

DELIBERATION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE SAFEGE :

Le conseil municipal prend cette délibération pour régulariser le devis d'un montant de 7 900€ HT de la Société SAFEGE signé pour commande d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les travaux d'équipement et de raccordement du forage.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

Le conseil municipal accepte le devis de la société DUPUET correspondant à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le schéma directeur d'assainissement des eaux usées s'élevant au montant de 9 680€ HT 11 616€ TTC.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Montant en €	Nom de l'organisme
40	Anciens AFN
150	EMSL Pétanque Club de pétanque et jeu provençal
860	Comité des fêtes de St Léonard
300	Fanfare d'Autainville
30	Souvenir Français comité de Marchenoir
400	Entente solidaire UNRPA St Léonard
250	Amicale des sapeurs pompiers de St Léonard
150	APE Ass Parents d'élèves Marchenoir St Léonard Le Plessis l'Echelle
150	Ass. Keqtudis d'faire du sport
150	Chorale écho de la Forêt Marchenoir
150	Badminton club de Marchenoir
900	ADMR Ass locale Marchenoir
50	Ass. Pour don du sang bénévole de Oucques et ses environs
30	Secours catholique équipe locale de Marchenoir/Ouzouer
30	Croix-rouge française délégation de Blois – Oucques/Marchenoir
50	Maison familiale Asso Beaumont les autels
55	Cercle généalogique de Loir-et-Cher
235	Comité des fêtes pour remboursement des bons Illuminations (40 +30+25+20+20+20+20 et Fleurissement 25+20+15)
3980€	TOTAL
	EMSL Foot subvention sera décidée selon la fusion en cours

TRAVAUX EQUIPEMENT FORAGE CHATEAU D'EAU :

Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Philippe Rey donne le compte-rendu des travaux en cours pour équiper le nouveau forage.

ENROBÉ GRANDE RUE AUX ABORDS DES ECOLES :

Monsieur le Maire indique que le vendredi 11 mars et lundi 14 mars une déviation sera mise en place pour les travaux d'enrobés Grande Rue aux abords des écoles réalisés par les services du Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Suite aux travaux d'enrobés, le conseil départemental prend en charge le renouvellement de la signalisation horizontale, Madame Martine Salvat rappelle que le panneau Stop Rue de la Pagerie RD83 doit être posé.

EOLIEN :

Monsieur le Maire confirme au conseil que le Conseil Départemental ne veut plus de nouvelles implantations d'éoliennes.

De ce fait Monsieur le Maire précise s'être excusé auprès de Madame Laure Lesieux qui avait rédigé un projet de sondage devenu caduque.

FIBRE OPTIQUE :

Monsieur le Maire informe le conseil que des demandes de permissions de voirie ont été adressées en mairie pour la pose de douze poteaux bois pour le passage de la fibre optique.

Madame Martine Salvat suggère à Monsieur le Maire de contacter le président du syndicat mixte ouvert de la fibre optique, Monsieur Bernard Pillefer, pour demander la possibilité de mettre la fibre optique sur les poteaux électriques.

PANNEAU ELECTRONIQUE :

Monsieur Benoît Lesage précise que des demandes de devis pour le socle du panneau électronique doivent être en cours.

A ce jour Monsieur Antonio Martins n'a pas eu de demande de devis pour le socle du panneau.

DISTRIBUTEUR DE PAIN :

Monsieur le Maire informe le conseil que des distributeurs de pain ont été installés sur terrain privé par Monsieur Khaled Bouguenna. Le boulanger aux Boutiques Beauceronnes, Monsieur Julien Guinoiseau a mis son commerce en vente.

CONCOURS ILLUMINATIONS ET MAISONS FLEURIES :

La remise des prix des concours aura lieu le Dimanche 15 Mai 2022 lors de la Fête de St Léonard.

TRAVAUX CALCAIRE VIC DU CHATEAU D'EAU :

Monsieur Nicolas Léger indique que les travaux de calage de rive en calcaire le long de la VIC du Château d'eau ont été très bien faits néanmoins les trous sont déjà réapparus. Le signaler à la CCBVL.

CONFLIT EN UKRAINE :

Le Président de Russie, Monsieur Poutine, a déclaré la guerre à l'Ukraine depuis fin Février 2022. L'Association des Maires ainsi que la Préfecture ont adressé des messages aux communes pour l'organisation de dons numéraires ou matériels en soutien au peuple ukrainien.

Le conseil municipal a décidé de verser une subvention d'un montant 1 500 euros.

REMPOISSONNEMENT BEL AIR ET LE VIVIER :

Madame Ingrid Letourneux a été sollicitée pour demander l'avis du conseil pour le rempoissonnement de la mare de Bel Air. Le conseil municipal est favorable ainsi que celle du Vivier. Madame Ingrid Letourneux se charge du dossier pour définir la période et les variétés de poissons.

Les prochaines réunions de conseil municipal auront lieu :

- **MARDI 8 MARS 2022 à 19h** pour le choix des entreprises pour le Citypark et l'éclairage solaire
- **JEUDI 31 MARS 2022** (Budgets, comptes administratifs....)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance.

Signature de Mr le Maire : des Conseillers Municipaux :